



Les PME canadiennes et l'économie du partage

Résultats du sondage

Recherche et intelligence de marché à BDC Septembre 2016



Table des matières

1 Résumé

Conte métho

Contexte, objectifs et méthodologie

Résultats détaillés

05

Annexe : notes en fin de texte

03

Profil des répondants

2



01. Résumé





Résumé

Points saillants du sondage

La moitié des entrepreneurs interrogés (52 %) connaissaient le terme « économie du partage » avant de répondre à ce sondage.

Les répondants au Québec sont plus susceptibles de connaître le terme (67 %) qu'en Ontario (50 %) ou dans les Prairies (42 %).

Nous avons montré à tous les répondants une définition et des illustrations du concept d'économie du partage, puis leur avons demandé s'ils pensaient que ce type d'économie aurait une **incidence sur leur modèle d'affaires dans un avenir proche**. Environ la moitié des répondants ont répondu par l'affirmative (18 % prévoyant une incidence importante et 34 % une incidence modérée).

- Même si cela n'est pas significatif d'un point de vue statistique, il semble que plus les ventes annuelles des entreprises sont élevées, moins importante est la proportion d'entre elles à prévoir une incidence importante de l'économie du partage sur leur modèle d'affaires.
- De plus, les détaillants louant ou louant et vendant leurs produits ont davantage tendance à prévoir des répercussions sur leur modèle d'affaires que ceux qui vendent seulement (79 % et 76 % contre 45 %, respectivement).

Une majorité de répondants perçoivent l'incidence de l'économie du partage sur leur modèle d'affaires comme une **opportunité** (67 %) ou à la fois comme une opportunité et une menace (22 %).

• Les entreprises aux revenus annuels plus modestes sont plus enclines à percevoir cette économie comme une opportunité que celles dont sont les revenus sont plus élevés (75 % pour les revenus de 249 999 \$ ou moins et 73 % pour les revenus de 250 000 \$ à 499 999 \$, contre 42 % pour les revenus de 5 millions de dollars et plus).

Lorsque nous leur avons demandé d'**expliquer** pourquoi ils percevaient l'économie du partage comme une opportunité ou une menace, les répondants ont donné des réponses diverses qui variaient surtout en fonction du secteur d'activité.

- Le plus souvent, ils ont répondu qu'ils considéraient certains des changements découlant de l'économie du partage comme positifs : révision de leur modèle d'affaires, plus grande collaboration avec d'autres entreprises, davantage d'interactions avec les clients, modification de certaines de leurs méthodes actuelles, etc. Les répondants ont indiqué qu'ils pensaient que ces changements les aideraient à accroître leurs revenus et à réduire leurs coûts.
- À l'inverse, certains détaillants et entrepreneurs du secteur de l'hébergement considéraient les nouveaux acteurs comme une concurrence directe déloyale et ont répondu que ces offres de qualité inférieure avaient des répercussions négatives sur les normes de qualité du secteur en général.



BDC vient de publier un rapport sur les tendances de consommation qui changent la donne, expliquant l'essor de l'économie du partage et présentant des stratégies d'affaires et une étude de cas liées à ces tendances.



Résumé

Points saillants du sondage (suite)

Une majorité de participants (72 %) ont déclaré qu'ils **évaluaient leur modèle d'affaires** au moins une fois par année pour détecter des signes indiguant qu'il pourrait devoir être révisé.

Nous avons proposé diverses idées aux participants pour tester leur ouverture quant au modèle de l'économie du partage. En général, les répondants familiers avec le terme « économie du partage » avaient tendance à afficher une plus grande ouverture que ceux qui ne connaissaient pas le concept. Les résultats pour chacune des idées proposées sont les suivants :

- Collaborer avec d'autres entreprises afin de réduire les coûts pour les clients ou leur offrir une plus grande valeur : 82 % sont ouverts à l'idée.
 - Les entreprises en forte croissance (croissance annuelle de plus de 20 %) sont plus susceptibles d'être ouvertes à cette idée (92 %).
- Élargir l'offre de produits et de services pour tirer profit de l'économie du partage : 80 % sont ouverts à cette idée.
 - Il semble que plus la croissance annuelle est élevée, plus l'entreprise est favorable à l'idée.
 - Les entreprises qui vendent et louent leurs produits sont plus ouvertes à cette idée que celles qui louent ou vendent seulement (90 %, contre 76 % et 75 %, respectivement).
- Partager des actifs tangibles ou intangibles afin de tirer profit des ressources excédentaires: 75 % sont ouverts à cette idée.
 - Une plus grande proportion des entreprises aux revenus les plus faibles (jusqu'à 249 999 \$) que de celles aux revenus les plus élevés (5 millions de dollars ou plus) sont ouvertes à cette idée (80 % contre 64 %).
 - Une plus grande proportion des répondants des Prairies que de ceux de l'Ontario sont ouverts à l'idée (84 % contre 71 %).
- Repenser leur espace commercial (question posée uniquement aux détaillants): 65 % sont ouverts à cette idée.
- Louer plutôt que vendre les produits (question posée uniquement aux entreprises vendant des produits): 42 % ont envisagé cette idée (22 % ont toutefois déclaré que ce serait impossible).

Les principales **motivations qui suscitent la participation à l'économie du partage** sont variées, mais – comme on pouvait s'y attendre – sont souvent liées aux revenus. Lorsque nous avons classé ces motivations en catégories plus vastes, nous avons remarqué les tendances suivantes :

- Motifs financiers: 73 % des entreprises étaient motivées par des raisons financières.
 - Proportion plus élevée dans les Prairies qu'au Québec (79 % contre 64 %).
- Penser aux intérêts des clients : motivation pour 56 % des répondants.
 - Proportion plus élevée au Québec que dans les Prairies et dans les provinces de l'Atlantique (64 % contre 48 % et 40 % respectivement).
 Proportion plus élevée chez les entreprises à forte croissance que chez celles à croissance nulle (63 % contre 32 %).
- Maintien ou survie de l'entreprise : 46 % des entreprises motivées par ces facteurs.
- Facteurs sociaux ou environnementaux : 38 % des entreprises sont motivées par ces facteurs.
 - Proportion plus élevée parmi les entreprises ayant déjà entendu parler de l'économie du partage par rapport à celles qui ne connaissaient pas ce concept (45 % contre 30 %).



02. Résultats détaillés





Résultats détaillés : revue de la littérature

Définition de l'économie du partage

L'interprétation la plus courante de l'économie du partage englobe l'idée de créer un lien entre les propriétaires de biens sous-utilisés ou les prestataires de services et les consommateurs par l'intermédiaire de plateformes technologiques.

- Pour l'instant, il n'existe pas de définition unique du concept d'« économie du partage », également appelé « économie collaborative »¹.
- L'économie du partage remet en question la notion traditionnelle de propriété privée en mettant l'accent sur l'accessibilité à une production ou consommation partagée de biens et services². L'objectif principal des consommateurs est l'exécution d'une tâche. Par conséquent, plutôt que d'acheter des biens (et, par conséquent, de devenir propriétaire), ils peuvent « payer des droits d'accès temporaire à un produit »³ pour exécuter une tâche, probablement à un coût moindre. L'exécution d'une tâche peut signifier trouver un logement temporaire, obtenir un moyen de transport sur une courte distance ou quelque chose d'aussi simple que percer un trou⁴.

Bien que le principe d'économie du partage ne soit pas nouveau (les consommateurs, les entreprises et les communautés partagent et échangent des biens et des services depuis des siècles), **sa composante technologique** a ajouté un aspect de nouveauté au processus entier⁵.

Du point de vue du commerce interentreprises (B2B), l'économie du partage peut se définir de deux manières⁶ :

- activités permettant aux entreprises de prêter ou de louer leurs actifs excédentaires inutilisés, inexploités ou non essentiels;
- investir dans des biens et services et utiliser ceux-ci conjointement avec une autre entreprise.

L'économie du partage consiste notamment à entrer en contact avec des consommateurs ou des entreprises au moyen de la technologie, afin d'accéder aux biens et services nécessaires pour réaliser une tâche.



Résultats détaillés : revue de la littérature

Incidence de l'économie du partage

La croissance rapide de l'économie du partage et son incidence sur le monde des affaires sont indéniables⁷.

- L'essor de l'économie du partage a changé la manière dont de nombreuses personnes « se rendent au travail, magasinent, organisent leurs vacances et empruntent »⁸.
- De plus, alors que les actifs sous-utilisés sont exploités de façon plus productive, les marchés deviennent plus compétitifs en raison de la multiplication des vendeurs et acheteurs de biens similaires, ce qui entraîne une baisse des frais de transaction (systèmes de commerce, de tarification et de surveillance)⁹.
- Les consommateurs assument désormais des rôles et réalisent des activités qui incombaient auparavant à des entreprises¹⁰. En fait, le rôle des intermédiaires évolue puisque les vendeurs et les acheteurs communiquent désormais par le truchement des plateformes technologiques¹¹.

L'économie du partage a transformé la façon dont les consommateurs et les entreprises échangent les biens et les services. Par conséquent, le paysage commercial change également.

Certains experts considèrent l'économie du partage comme un élément pouvant encourager l'expansion de l'entrepreneuriat. Puisque ce système rend possible le micro-entrepreneuriat à faibles risques et permet de vérifier l'acceptation et l'intérêt sur le marché, bon nombre de personnes peuvent l'utiliser comme première étape vers un entrepreneuriat plus vaste¹².

Du point de vue financier, un rapport récent a indiqué que dans le cas de cinq grands secteurs du partage (voyages, autopartage, finances, dotation et diffusion en direct de musique et de vidéos), il existe un potentiel d'accroissement des revenus* généraux « de 15 milliards de dollars aujourd'hui à environ 335 milliards d'ici 2025¹³. »

^{*} Remarque : À mesure que l'importance de l'économie du partage continuera de croître au sein du marché, une grande partie de l'augmentation prévue des revenus mondiaux découlera probablement de l'évolution des tendances de consommation plutôt que de la production de nouveaux revenus nets.





Résultats détaillés : revue de la littérature

Les entreprises peuvent-elles tirer profit de l'économie du partage?

Les entreprises existantes ne doivent pas nécessairement percevoir l'économie du partage comme une menace. Voici comment elles peuvent en tirer parti :

- Réduction des frais administratifs: certaines entreprises peuvent envisager le partage de ressources pour des tâches qui exigent beaucoup de temps, comme la comptabilité et le marketing¹⁴. Les entreprises peuvent également tirer profit de certains services, comme la location d'espace de bureau en fonction de l'utilisation¹⁵.
- Établissement de réseaux permettant de stimuler la réflexion et de développer les économies locales¹⁶.
- Utilisation commune de ressources par des entreprises complémentaires pour accroître la rentabilité¹⁷.
- Réponse aux besoins sociaux :
 - écouter les consommateurs et leur permettre de s'exprimer sur des plateformes de partage, comme des forums ou des espaces où ils peuvent formuler leurs commentaires et opinions au sujet des produits et services reçus;
 - aider les consommateurs à communiquer pour susciter chez eux un sentiment d'appartenance à une communauté plus vaste dont l'objectif dépasse le simple échange de biens, d'espace ou de talents¹⁸.

En mettant en place des systèmes qui encouragent le partage et la **collaboration**, les entreprises peuvent « s'efforcer de présenter leur visage "humain" à la communauté¹⁹. »

Les entreprises peuvent tirer profit de l'économie du partage pour améliorer leur rentabilité, réduire leurs coûts ou collaborer avec d'autres entreprises et entrer en contact avec les consommateurs.



Résultats détaillés : revue de la littérature

Les défis de l'économie du partage

La croissance rapide de l'économie du partage devance la législation actuellement en place. Par conséquent, des questionnements subsistent sur la façon d'adapter la réglementation pour que tous les participants du marché bénéficient d'un traitement équitable et d'une protection équivalente. Un autre défi de l'économie du partage découle du système d'évaluation entre pairs, d'une part, permet d'établir la confiance entre les propriétaires et les consommateurs, mais qui, d'autre part, donne aux consommateurs un certain contrôle sur les entreprises.

Malgré les nombreux avantages de l'économie du partage, sa croissance exige que l'on pose certaines questions pertinentes sur la réglementation dans son ensemble et sur les règles applicables aux divers secteurs d'activité, notamment en matière d'assurances, de sécurité des consommateurs, de taxation et de responsabilité légale²⁰.

- Le **système juridique actuel manque de clarté** en ce qui concerne les aspects de l'économie du partage couverts par la législation ou la façon dont la législation actuelle s'applique aux activités de cette économie²¹.
- Certaines pratiques en vigueur dans l'économie du partage soulèvent plusieurs défis pour les organismes de réglementation. Par exemple, les agents évoluant dans cette économie devraient-ils être soumis aux mêmes exigences que dans le cadre de pratiques commerciales équivalentes²²?

La croissance rapide de l'économie du partage souligne la nécessité de réviser le système juridique actuel et d'assurer un traitement juste de toutes les entreprises tout en protégeant les consommateurs.

De plus, à mesure que de nouveaux types de services sont créés, la question de **responsabilité** émerge et la création de nouvelles formes d'assurance devient un réel problème²³. Les polices d'assurance couvrant des biens personnels, par exemple, sont différentes de celles visant des biens commerciaux, tant sur le plan de la protection que celui des tarifs. Par conséquent, un défi survient lorsque des propriétaires de biens personnels offrent des services commerciaux pour lesquels ils ne sont pas dûment assurés.

En ce qui concerne l'aspect d'évaluation entre pairs de l'économie du partage, il faut tenir compte de deux éléments :

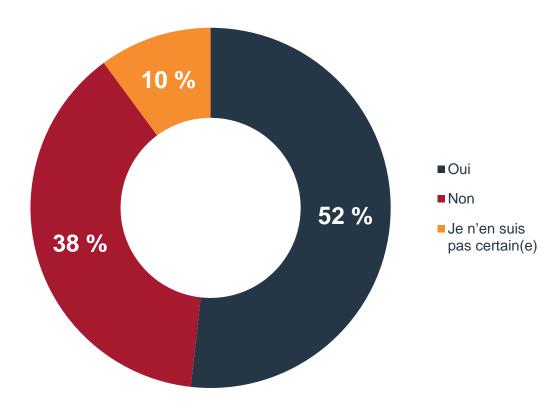
- les évaluations permettent d'établir une confiance mutuelle entre les vendeurs ou fournisseurs et les acheteurs, la confiance étant un élément clé de l'économie du partage²⁴;
- les évaluations sont généralement subjectives, ce qui signifie que souvent, les clients peuvent avoir une incidence énorme sur les perceptions qu'a le public des entreprises et de leurs produits ainsi que sur les prestataires de services pour lesquels les évaluations sont importantes et contribuent à leur réussite.





Connaissance de l'« économie du partage »

Avez-vous déjà entendu parler de l'économie du partage?

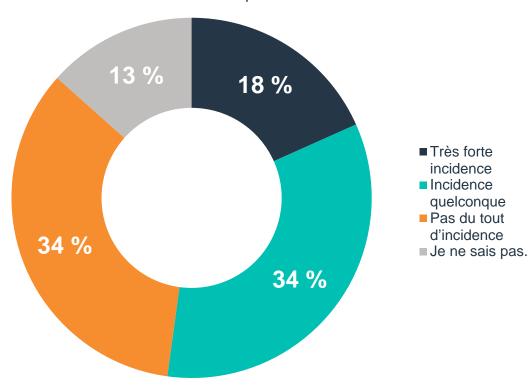






Incidence sur le modèle d'affaires

Dans quelle mesure pensez-vous que l'économie du partage pourrait **avoir une incidence sur votre modèle d'affaires** dans un proche avenir?

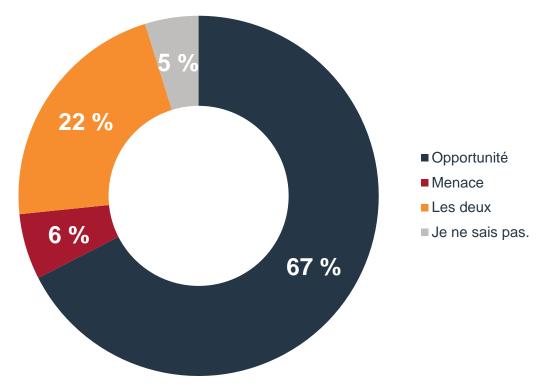






Opportunité ou menace?

Percevez-vous l'incidence de l'économie du partage sur votre **modèle d'affaires** (la manière dont vous menez vos activités) principalement comme une **opportunité** ou comme une **menace**?





Résultats détaillés : résultats du sondage

Opportunité, menace : pourquoi?

Selon les répondants, l'économie du partage suscite des changements qui, en fonction du type d'entreprise, peuvent constituer des avantages ou des menaces.

- L'économie du partage constitue une occasion de réviser le modèle d'affaires actuel et de l'adapter en conséquence.
- L'intégration de pratiques issues de l'économie du partage, comme la collaboration entre les entreprises et le rapprochement avec les clients, pourrait éventuellement aider les entreprises à réduire leurs frais d'exploitation ou administratifs, à pénétrer d'autres marchés, à accroître leurs ventes et à prendre de l'expansion.
- Dans certains cas, la nature du modèle d'affaires en cours permet d'adopter des pratiques provenant de l'économie du partage.
- Dans d'autres cas, les entrepreneurs participent à l'économie du partage à titre d'utilisateurs. Certains ont indiqué qu'ils sous-traitaient certaines tâches administratives, alors que d'autres utilisent les services de voyage et d'hébergement à faible coût proposés sur les plateformes d'économie du partage.
- L'économie du partage peut également représenter une menace pour les entreprises.
 - Dans certains secteurs, comme les services d'hébergement et la vente au détail, les entreprises de l'économie du partage constituent une concurrence directe. Cette concurrence est jugée déloyale, car les entreprises de l'économie du partage ne sont pas réglementées de la même façon que les entreprises conventionnelles.
- Un aspect de l'économie du partage perçu comme un danger est que les clients sont prêts à payer moins pour des offres de moindre qualité. En outre, les entreprises peuvent sous-traiter des services de qualité inférieure au lieu de services offerts par des professionnels.

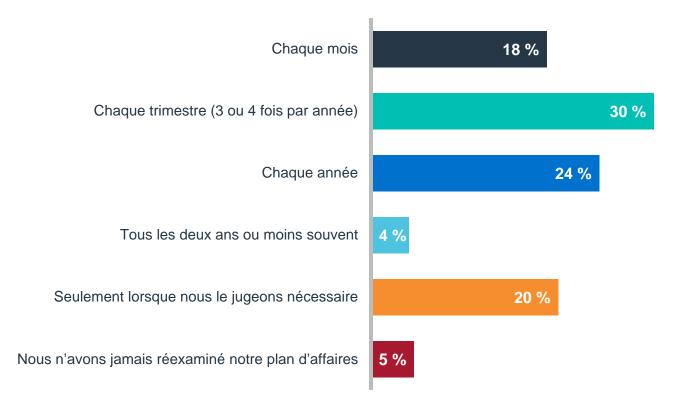
14





Évaluation du modèle d'affaires

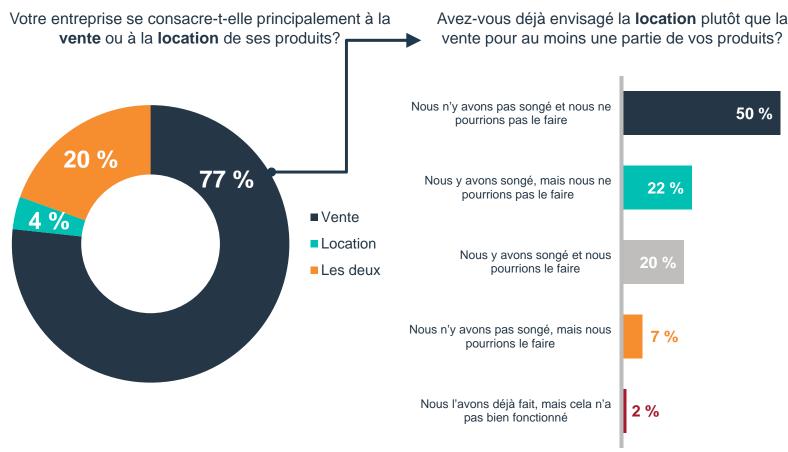
À quelle fréquence **évaluez-vous votre modèle d'affaires** afin de repérer les signes indiquant qu'il pourrait devoir être renouvelé?





Résultats détaillés : résultats du sondage

Ouverture à l'idée de louer des produits



Base : répondants vendant leurs produits (variable faisant partie du profil des participants). Ceux qui ont préféré ne pas répondre ont été exclus des bases de calcul (n = 474).

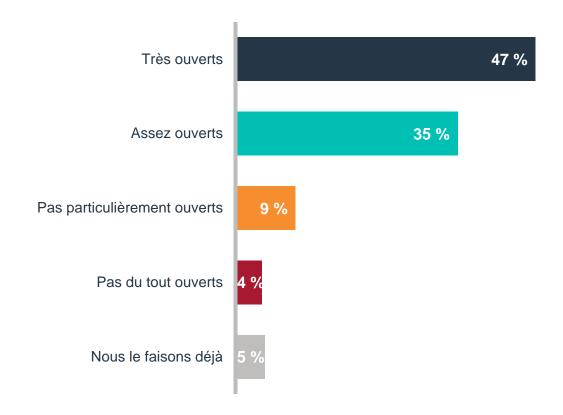
Base : répondants déclarant vendre leurs produits. Ceux qui ont préféré ne pas répondre ont été exclus des bases de calcul (n = 358).





Ouverture à la collaboration

Dans quelle mesure seriez-vous ouverts à **collaborer** avec d'autres entreprises afin de réduire les coûts pour les clients ou de leur offrir une plus grande valeur?

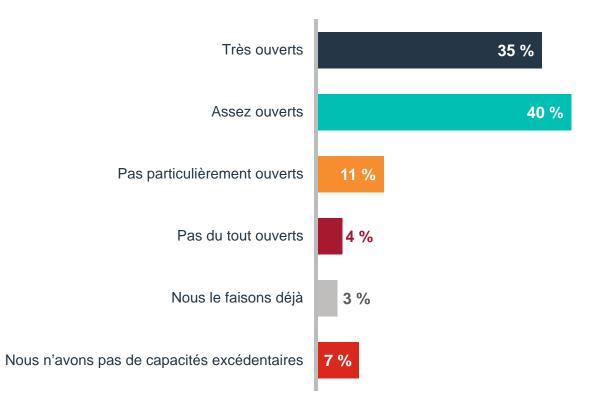






Ouverture au partage des actifs

Dans quelle mesure seriez-vous ouverts à partager des actifs tangibles ou intangibles (comme des espaces, des compétences ou du contenu numérique) afin de tirer profit de vos ressources excédentaires?



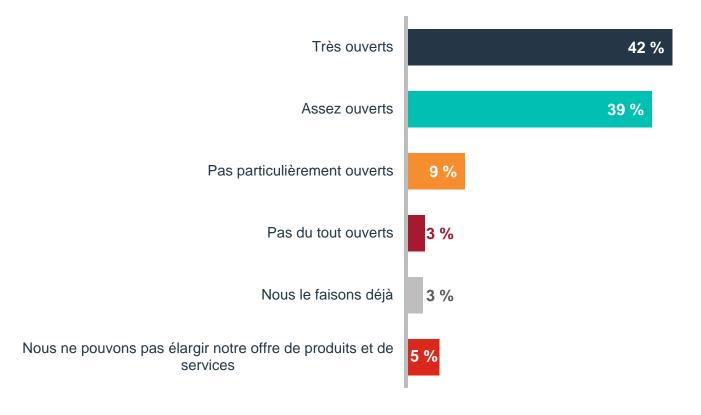
18





Ouverture à l'élargissement de l'offre

Dans quelle mesure seriez-vous ouverts à **élargir votre offre de produits et de services** pour tirer profit de l'économie du partage?

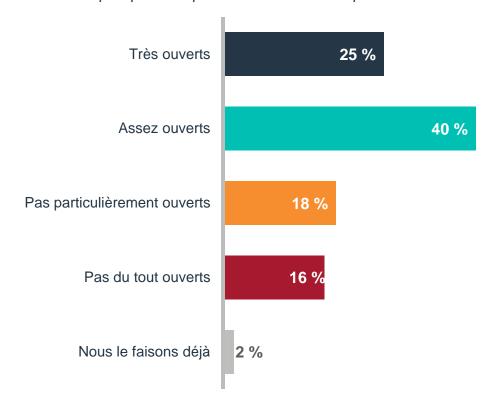






Ouverture à réévaluer l'espace

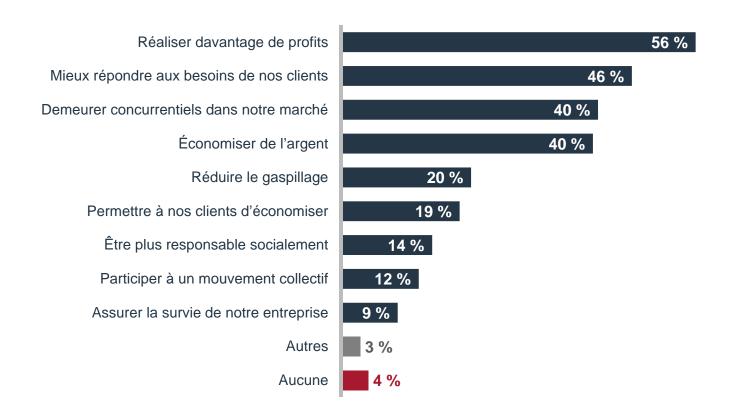
Dans quelle mesure seriez-vous ouverts à **réévaluer votre espace commercial**? Par exemple, vous pourriez louer une partie de votre espace à un autre fournisseur dans le cadre d'un partenariat ou ouvrir une boutique éphémère par l'intermédiaire d'une plateforme comme Storefront.





Pourquoi participer à l'économie du partage?

Quelles raisons vous motiveraient le plus à participer à l'économie du partage? .









Région

C.-B. et Nord

Prairies

Ontario

16% 21 % 36 % 20 %

Québec

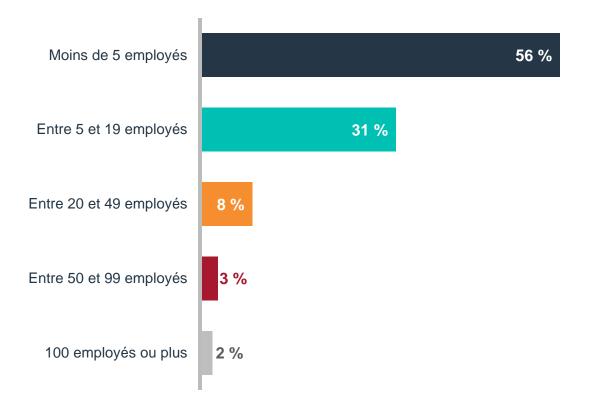
Atlantique





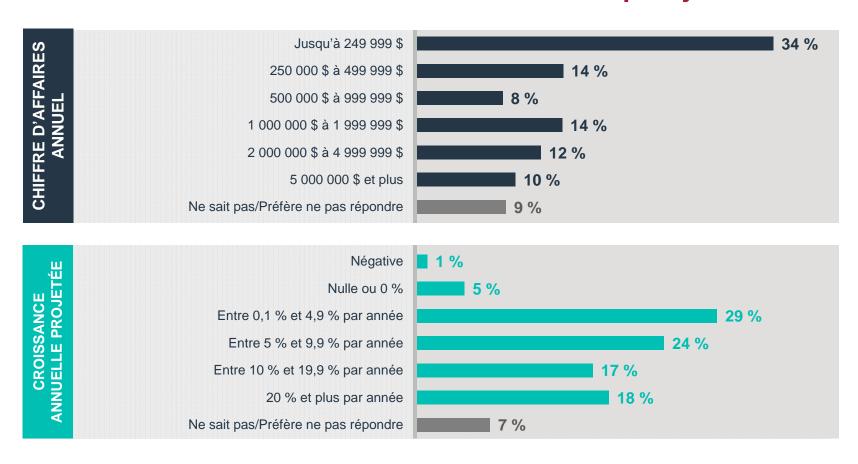
Nombre d'employés

Combien de salariés (employés) votre entreprise compte-t-elle?





Ventes annuelles et croissance projetée

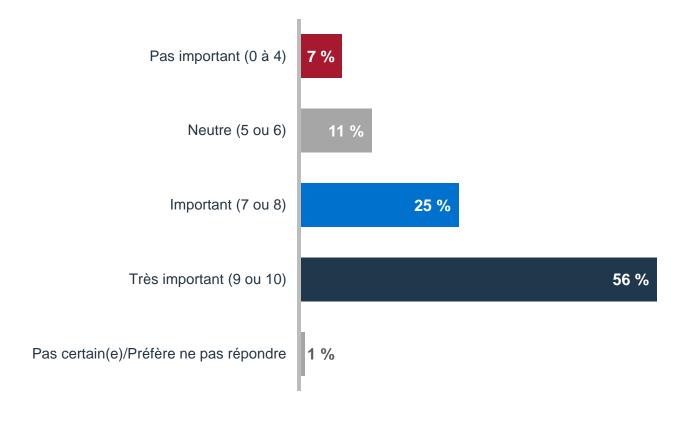






Importance de la croissance

Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure est-il important pour votre entreprise de croître?





O4.
Contexte,
objectifs et
méthodologie



Contexte, objectifs et méthodologie

Contexte et objectifs

- → L'équipe Recherche et intelligence de marché de BDC juge que l'économie du partage est une tendance de consommation majeure qui pourrait éventuellement avoir une incidence directe ou indirecte sur une grande partie des entreprises.
- → Ce sondage vise à renseigner les chefs d'entreprise et les professionnels du milieu des affaires sur la façon dont les entrepreneurs perçoivent cette tendance et ses répercussions sur leur entreprise, ainsi que sur la façon dont ils devraient l'aborder pour en tirer parti plutôt que de sentir menacés par elle.

Méthodologie

- → Méthodologie du sondage : en ligne
- → Profil des répondants : entrepreneurs du panel Point de vue de BDC
- → Taille de l'échantillon : 837 répondants
- → Marge d'erreur maximale : ± 3,4 points de pourcentage, 19 fois sur 20
- → Dates de sondage : du 7 au 18 septembre 2016
- → Le traitement et l'analyse des données ont été effectués par l'équipe Recherche et intelligence de marché de BDC.



05.
Annexe:
notes en fin
de texte



Notes en fin de texte

- 1. Christopher Koopman, Matthew Mitchell et Adam Thierer (2015). « The Sharing Economy and Consumer Protection Regulation: The Case for Policy Change », 8, *J. Bus. Entrepreneurship & L.*, 529. Extrait de [http://digitalcommons.pepperdine.edu/jbel/vol8/iss2/5]
- 2. Joanna Penn et John Wihbey (2016). « Uber, Airbnb and consequences of the sharing economy: Research roundup », Journalist's Resource. Harvard's Shorenstein Center on Media, Politics and Public Policy. Extrait de [http://journalistsresource.org/studies/economics/business/airbnb-lyft-uber-bike-share-sharing-economy-research-roundup]
- 3. Kristina Dervojeda et autres (2013). The Sharing Economy. Accessibility Based Business Models for Peer-to-Peer Markets, Business Innovation Observatory. Commission européenne, 20 p.
- 4. Ryan Burke (11 juin 2015). « The Collaborative Economy and ODI », Strategyn, accès le 22 septembre 2016 https://strategyn.com/2015/06/11/collaborative-economy-odi/
- 5. Jared Meyer (2016). Uber-Positive: Why Americans Love the Sharing Economy, Encounter Books, 32 p.
- 6. C. Minje et autres (2014). « Introduction Strategy of Intercorporate Sharing Economy for Small Business, Competitiveness Reinforcement. » Proceedings 8th WSEAS International Conference on Business Administration.
- 7. Sofia Ranchordás (2015). « Does sharing mean caring? Regulating innovation in the Sharing Economy », MINN. J.L. SCI. & TECH., vol 16:1.
- 8. Christopher Koopman, Matthew Mitchell et Adam Thierer (2015). « The Sharing Economy and Consumer Protection Regulation: The Case for Policy Change », 8, *J. Bus. Entrepreneurship & L.*, 529. Extrait de [http://digitalcommons.pepperdine.edu/jbel/vol8/iss2/5]
- 9. Christopher Koopman, Matthew Mitchell et Adam Thierer (2015). « The Sharing Economy and Consumer Protection Regulation: The Case for Policy Change », 8, *J. Bus. Entrepreneurship & L.*, 529. Extrait de [http://digitalcommons.pepperdine.edu/jbel/vol8/iss2/5]
- 10. Kristina Dervojeda et autres (2013). The Sharing Economy. Accessibility Based Business Models for Peer-to-Peer Markets. Business Innovation Observatory. Commission européenne, 20 p.
- 11. Deloitte Access Economics Pty Ltd. (2015). « Review of the collaborative economy in NSW ». Rapport commandé par le ministère des Finances, des Services et de l'Innovation de Nouvelle-Galles-du-Sud.
- 12. Arun Sundararajan (2014). Peer-to-Peer Businesses and the Sharing (Collaborative) Economy: Overview, Economic Effects and Regulatory Issues. Témoignage rédigé pour la séance intitulée The Power of Connection: Peer-to-Peer Businesses, organisée par le Committee on Small Business de la Chambre des représentants des États-Unis le 15 ianvier 2014.
- 13. PwC (2015). « The Sharing Economy ». Consumer Intelligence Series, 30 p.
- 14. B. Lashbrooke (2015). « How the sharing economy is helping small business ». Growth Business, accès le 12 septembre 2016. http://www.growthbusiness.co.uk/comment-and-analysis/2481506/how-the-sharing-economy-is-helping-small-business.thtml
- 15. Caleb Parker (16 octobre 2015). « Sharing Economy: The Solution to London's High Office Costs ». CalebParker, accès le 15 septembre 2016 http://calebparker.me/featured-posts/sharing-economy-the-solution-to-londons-high-office-costs/#sthash.Te1GtJkQ.f3kwWEHn.dpbs
- 16. Jane Ollis (13 mai 2015). « Why the sharing economy offers more opportunities than threats for SMEs », Small Business, accès le 9 septembre 2016. http://smallbusiness.co.uk/why-the-sharing-economy-offers-more-opportunities-than-threats-for-smes-2484811/)
- 17. Hyung Rim Chol et autres (2014). « The Business Model for the Sharing Economy between SMEs », Management of Information System, Dong-A University.
- 18. Rachel Botsman (2015). « Defining The Sharing Economy: What Is Collaborative Consumption—And What Isn't? », Fast Company. Extrait de [http://www.fastcoexist.com/3046119/defining-the-sharing-economy-what-is-collaborative-consumption-and-what-isnt]
- 19. Jane Ollis (13 mai 2015). « Why the sharing economy offers more opportunities than threats for SMEs », Small Business, accès le 9 septembre 2016. http://smallbusiness.co.uk/why-the-sharing-economy-offers-more-opportunities-than-threats-for-smes-2484811/)
- 20. The Economist (2013). « All eyes on the sharing economy. Technology Quarterly: T1 2013 ».
- 21. Kristina Dervojeda et autres (2013). The Sharing Economy. Accessibility Based Business Models for Peer-to-Peer Markets, Business Innovation Observatory. Commission européenne.
- 22. Shari Shapiro (22 septembre 2014). « Regulate the Sharing Economy Parent Companies, Not Individual Providers », Regblog, accès le 1^{er} août 2016. http://www.regblog.org/2014/09/22/22-shapiro-sharing-economy-part-ii/
- 23. Arun Sundararajan (2014). Peer-to-Peer Businesses and the Sharing (Collaborative) Economy: Overview, Economic Effects and Regulatory Issues. Témoignage rédigé pour la séance intitulée The Power of Connection: Peer-to-Peer Businesses, organisée par le Committee on Small Business de la Chambre des représentants des États-Unis le 15 janvier 2014.
- 24. Debbie Wosskow (2014). *Unlocking the sharing economy. An independent review*, commandé par le ministère des Affaires, de l'Innovation et des Compétences du Royaume-Uni.







Merci.

Recherche et intelligence de marché

Pour en savoir plus, communiquez avec nous :

recherchemarketing@bdc.ca

